Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_1-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DE LA COMMUNE DE **LANRODEC***

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*15*
Votants :	*15*
Absents :	*0*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
14/10/2026
Date d'affichage :
14/10/2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 octobre à 19 heures 37 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., JOURDEN J.Y., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., STEPHAN M., TOUDIC C.

Absent excusé :

Pouvoirs :

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommée secrétaire de séance.

OBJET :

MARCHE PUBLIC : Assistance à la mise en concurrence des contrats d'assurance pour consultation (191026-01)

Notre actuel contrat d'assurances avec la SMACL établi en 2021 prend fin le 31 décembre 2026. Lors de la consultation fin 2020, nous avions fait appel à un cabinet spécialisé pour nous aider à la préparation des éléments de la consultation, à savoir Arima Consultants.
Nous avons repris contact avec Arima Consultants pour une mission d'assistance à la mise en concurrence des contrats d'assurance.
Le cabinet intervient dans les domaines d'assurance suivants :
Assurance des dommages aux biens (y compris risques informatiques, assurance des expositions, ...) - Assurance des responsabilités - Assurance des véhicules et auto-collaborateurs - Assurance de la protection juridique de la collectivité – Assurance protection juridique des agents et des élus - Assurance des risques divers

Le devis s'élève à 1250 € HT. Il comprend :

- EN PREMIER LIEU :

Détermination de la procédure et mise en place du calendrier

- 1ère PHASE :

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_1-DE

Définition des besoins à satisfaire : identification, évaluation et inventaire des risques, analyse de la situation d'assurances et des contrats en cours

- 2ème PHASE :

Rédaction, élaboration du dossier de consultation et de la publicité, mise en place de la consultation des assureurs

- 3ème PHASE :

Examen des candidatures, rédaction du rapport d'analyse des offres, assistance dans le choix des offres, mise au point des marchés, vérification de l'adéquation des contrats si transmission de ceux-ci par l'assureur.

Le devis comprend également l'assistance sur la durée du marché, soit 5 ans et remise d'un mémento assurance.

La consultation a été mise en ligne sur Mégalis le 13 octobre. Les candidats ont jusqu'au 30 novembre à midi pour transmettre leur offre.
Les enveloppes des candidats seront transmises à Arima Consultants qui fera l'analyse des offres et préparera tous les actes d'engagements et documents contractuels.
Les délais étant relativement courts, Madame Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer tous documents afférents à ce dossier. Les résultats vous seront communiqués au Conseil Municipal de décembre.

Votes :
« Pour » = 15, « Contre » = 0, « Abstention » = 0

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC
22